

Castres Basket Club



La reprise des entrainements est prévue à partir du lundi 2 Septembre

RDV au forum des sports les 31 Aout et 1er Septembre au parc des expositions sur le stand du CBC

La priorité étant donnée aux licenciés de l'an dernier, il est possible que l'inscription soit sur liste d'attente.

Imprimé de demande de licence complété et signé. Case assurance cochée.

L'assurance option A est incluse dans le montant de la cotisation, si vous optez pour une autre formule, ajoutez la somme correspondante à votre cotisation.

- Le questionnaire de santé complété.
- Le certificat médical est **obligatoire pour les surclassements et pour les nouveaux licenciés**

Dossier d'inscription, vous devez nous fournir les éléments suivants :

- Les fiches de coordonnées et d'autorisation parentale remplies et signées pour les mineurs.
- La photo d'identité sous format numérique (modalités à déterminer) et 2 Enveloppes timbrées vierges.
- 1 ou plusieurs chèques avec le montant total de la cotisation.

Pour tout nouveau licencié, photocopie d'une pièce d'identité ou de l'acte de naissance sur le livret de famille

Tout dossier incomplet sera refusé. Seuls les enfants licenciés pourront participer à une compétition

Tout enfant non licencié au 30 Septembre ne pourra plus participer aux entrainements

Catégories et Cotisations	Catégorie	Année de naissance	Cotisation Annuelle
	U7	2013-2014-2015	120 €
	U9	2011-2012	160 €
	U11	2009-2010	160 €
	U13	2007-2008	170 €
	U15	2005-2006	170 €
	U17	2003-2004	170 €
Seniors	2001 et avant	170 €	

**Familles : - 30 €
par enfant
supplémentaire**

Planning provisoire des entrainements cela peut changer en fonction des effectifs

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h30						U7
10h						Service civique
10h30			U11 MANU			9h15 10h30
11h			10h30 - 12h			
11h30						
12h00						
14h			U9 MANU			
14h30			14h - 15h30			
15h						
15h30			U13 débutants MANU			
16h			15h30-17h00			
16h30						
17h			U17M ICHEME			
17h30	U13 F MANU		17h-19h		U15 M MANU	
18h	17h30 - 19h	U15 M MANU		U13 F	U13 M PASCAL	17h30-18h45
18h30						
19h	U13 M MANU		SENIOR F ICHEME	Jean Phi 18h - 20h	17H30-19H	U17M ICHEME
19h30		18h - 20h	19h - 20h30			SENIOR1 M MANU
20h	19h-20h30					18h45 - 20h
20h30		SEN / U17 M MANU		SENIOR 2 M XAVIER		19h-20h30
21h					LOISIRS ???	SENIOR F ICHEME
22h30		20h45 - 22h30		20h30 - 22h30	20h30 - 22h30	20h30 - 22h
	COSEC	Borde Basse		Aubertot	Fitelle	Notre Dame



FICHE COORDONNEES

(A retourner avec la fiche de demande de licence)

Enfant

Nom et Prénom du licencié mineur

Date de naissance Taille Pointure :

Ecole / Collège / Lycée Classe

Courriel

Représentant légal

Nom Prénom Mère Père Tuteur

Adresse

Téléphone fixe Téléphone portable

Courriel

Profession Téléphone travail

Autre

Nom Prénom Mère Père

Adresse

Téléphone fixe Téléphone portable

Courriel

Profession Téléphone travail

Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider au quotidien à l'École de basket, cocher la (les) case(s) si vous souhaitez nous aider (des formations gratuites seront proposées pour les fonctions techniques) :

Nom Prénom

- Je peux utiliser mon véhicule pour transporter des enfants sur les lieux des rencontres
- Je peux être référent sur une équipe afin d'organiser les déplacements et les rencontres
- Je peux tenir la feuille de marque et le chronomètre lors des matches (Formation à prévoir)
- Je souhaite arbitrer ou suivre une formation d'arbitre (Formation à prévoir)
- Je souhaite animer/coacher lors des matches et assister les éducateurs (Formation à prévoir)



Castres Basket Club

26, Avenue François Mitterrand

81100 CASTRES

Tél/Fax : 05.63.59.25.81

Courriel club : contact@castresbasketclub.fr



AUTORISATIONS PARENTALES

(A retourner avec la fiche de demande de licence)

Je soussigné(e) représentant légal de l'enfant

- accepte que l'adhésion vaille acceptation du règlement intérieur.
- m'engage à respecter les règles de vie du CASTRES BASKET CLUB.
- autorise , n'autorise pas l'entraîneur et/ou les dirigeants du CASTRES BASKET CLUB à faire les démarches nécessaires en cas d'accident qui surviendrait à mon enfant et à prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Lieu d'hospitalisation souhaité : Centre Hospitalier Clinique privée

- autorise , n'autorise pas ma fille, mon fils à effectuer les trajets liés à son activité sportive au sein du club dans tout véhicule, qu'il soit conduit par une personne opérant à titre de bénévole ou à titre de transporteur professionnel.
- autorise le CASTRES BASKET CLUB à utiliser les films ou photographies de mon enfant, durant les activités de Basket (entraînements, matches, stages, goûters, animations diverses) et ceci à des fins d'expositions, de parutions dans la presse écrite et/ou télévisée, brochures papiers et/ou publications Internet.

Remarque(s) ou observation(s) complémentaires :

.....
.....

La responsabilité du club n'est engagée, qu'à partir du moment où les parents ou le représentant légal, ont confié l'enfant à l'éducateur ou à l'animateur responsable, sur les lieux d'entraînement ou sur les lieux de compétitions.

Date :

Signature des (du) parent(s) précédée de la mention « lu et approuvé » :



Castres Basket Club

26, Avenue François Mitterrand
81100 CASTRES
Tél/Fax : 05.63.59.25.81

Courriel club : contact@castresbasketclub.fr



REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE DE VIE

Pour les licenciés

L'adhérent s'engage à :

- Suivre les entraînements avec assiduité et Arriver 5 à 10 minutes avant le début de l'entraînement
- Participer avec assiduité aux rencontres et tournois et donner le meilleur de lui(d'elle)-même.
- Prévenir le coach et l'entraîneur à l'avance en cas d'indisponibilité.
- S'impliquer dans l'organisation de la vie du club : coaching, arbitrage, tenue des feuilles de marques ...
- Respecter les décisions des entraîneurs, arbitres, coaches et de tout autre responsable.
- S'interdire tout propos insultant, toute attitude et comportement méprisant et menaçant envers quiconque. (partenaire, adversaire, arbitre, OTM, chronométrateur)
- Ne pas provoquer, ne pas répondre à la provocation.
- Respecter ses partenaires, ses adversaires ainsi que les locaux et le matériel.
- Régler les amendes ou pénalités financières qui lui sont attribuées nominativement suivant les feuilles de match (Fautes techniques, fautes disqualifiantes et frais de dossier s'il y a lieu, ...).

Pour les parents et les supporters

Les parents s'engagent à :

- Prendre connaissance du règlement intérieur et de la charte de vie de l'association.
- Présenter leurs enfants à l'heure aux entraînements, aux rencontres, en s'assurant de la présence de l'entraîneur et les récupérer à l'heure. Les parents ne peuvent assister qu'aux dernières minutes des entraînements ou des matchs.
- Répondre aux demandes d'entretien des dirigeants au sujet de leurs enfants.
- Accepter les décisions du comité directeur en cas de sanction à l'égard de leurs enfants.
- Participer aux déplacements de l'équipe de leurs enfants.
- Participer, à tour de rôle, au lavage des tenues des joueurs.

Lors des rencontres, les parents doivent participer, préparer le café , préparer la collation d'après match et ranger à la fin. Les bénévoles du club ne peuvent pas tout assumer.

La place des parents et des supporters est dans les tribunes et non pas derrière le banc de l'équipe.

L'implication des parents est vitale pour le club, chaque équipe devra avoir des responsables pour les tables de marque et le chrono mais aussi un(e) correspondant(e).

Sécurité et Sanctions

- A domicile ou en déplacement, le club n'est responsable des adhérents que dans la salle où se déroule la compétition, et, en aucun cas à l'extérieur de la salle sans autorisation.
- Tout conducteur est responsable de sa conduite et s'engage à respecter le code de la route ainsi qu'à régler les amendes éventuelles.
- Il est interdit aux enfants mineurs d'occuper la salle sans adulte (aucune assurance ne les prendrait en charge)
- L'association ne peut être tenue responsable:
 - Des vols et des dégradations commis dans les vestiaires et aux abords des salles de sport.
 - Des éventuels accidents survenus hors plages horaires définies à l'article précédent.
- L'adhésion au CASTRES BASKET CLUB entraîne le strict respect de ce règlement.
- La commission de discipline se réserve le droit de sanctionner, voire d'exclure tout adhérent non respectueux de ce règlement ou des statuts du club.

Le président du
castres Basket Club
Lu et approuvé,

Le licencié
Lu et approuvé, signature

Le représentant légal
Lu et approuvé, signature



MAILLOT BLEU OU BLANC : 33€



SHORT BLEU OU BLANC : 28€



Sac chaussures : 12€



Sac à dos : 22€

SURNOM DOS : +3.00€



GOURDE : 4€



SURMAILLOT : 12€



DEBARDEUR : 10€



DEBARDEUR : 10€



SWEAT Homme Femme
Enfant : 21€



Legging Long : 18€



CBC 2019/2020

*prix avec logo TTC



JOINDRE LE REGLEMENT AVEC LA COMMANDE

<u>Référence</u>	<u>Taille</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix</u>	<u>Surnom +3€</u>	<u>Total</u>
Maillot Bleu Club			33€		
Maillot Club Blanc			33€		
Short club Bleu			28€		
Short club Blanc			28€		
GOURDE			4€		
Sac à Chaussures			12€		
Sac à Dos			22€		
Surmaillot Bleu			12€		
Debardeur Bleu			10€		
ou Blanc			10€		
Sweat Homme/femme/Enfant			21€		
Legging Long			18€		

NOM :

TOTAL € :

DATE & SIGNATURE :



Bon de commande CBC 2019/2020

* prix avec logo TTC

